



Réf. Farde e-Assemblées : 2420619

N° OJ : 7

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/09/2021

Objet : Asbl "Brussels Major Events" en abrégé BME.- Subside : 58.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2021;

Considérant que l'asbl "Brussels Major Events" en abrégé BME demande un subside de 58.000,00 EUR pour l'organisation du TD dans le cadre de la rentrée académique de l'ULB du 17/09/2021;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article unique.- Un subside de 58.000,00 EUR à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2021 est octroyé au profit de l'asbl "Brussels Major Events" en abrégé BME.

Annexes :